

## Coronavirus : l'ONU appelle à appuyer les pays des Grands Lacs d'Afrique

ONU Info, 22 avril 2020 - Devant le Conseil de Sécurité, l'envoyé de l'ONU pour la région des Grands Lacs a appelé mercredi la communauté internationale à appuyer les pays de cette région pour affronter la pandémie de Covid-19 et surmonter ses conséquences.

Le coronavirus n'a pas épargné les pays de la région des Grands Lacs, où le nombre de contaminations augmente, bien qu'à un rythme modéré en comparaison d'autres régions du monde. En date du 22 avril, plus de 4.766 cas décès ont été enregistrés dans la région, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Si les diverses mesures adoptées par les pays de la région semblent avoir permis à ce stade de limiter la propagation du Covid-19, ses répercussions économiques se font déjà sentir, a expliqué Huang Xia, l'Envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs, lors d'une visioconférence avec les membres du Conseil de Sécurité. M. Xia a appelé la communauté internationale à appuyer ces pays afin qu'ils puissent affronter la pandémie et surmonter ses conséquences. Selon l'Envoyé spécial, le coronavirus a obligé les gouvernements de la région des Grands Lacs à réorienter leurs priorités, ce qui a eu un impact sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et les pays de la région. M. Xia a toutefois souligné que l'optimisme demeure sur le plan politique avec l'assise de la coalition gouvernementale en RDC et la normalisation des relations entre l'Ouganda et le Rwanda. L'envoyé onusien a également salué les progrès dans la lutte contre les groupes armés dans l'est de la région, ainsi que les avancées dans l'intégration économique régionale avec la signature entre le Burundi, la RDC et la Tanzanie d'un accord pour un chemin de fer reliant les trois pays. Malgré ces avancées, des défis demeurent avec la persistance de l'insécurité dans l'est de la RDC, a rappelé M. Xia, qui a exhorté les groupes armés à cesser leurs violences et à l'approche des élections au Burundi (mai) et en République centrafricaine (décembre), l'Envoyé spécial a encouragé les acteurs à garantir des processus électoraux pacifiques, inclusifs et crédibles. Cinq actions prioritaires pour les mois à venir. Malgré la pandémie de Covid-19, M. Xia compte poursuivre son mandat et son travail avec tous les interlocuteurs de la région. En collaboration avec les autres garants de l'Accord-cadre et les partenaires internationaux, il compte mener son action dans les prochains mois autour de cinq actions prioritaires : 1/ Mobiliser la communauté internationale en faveur des pays de la région pour lutter contre la pandémie qui constitue un frein à la mise en œuvre de l'Accord-cadre qui pourrait avoir des répercussions sur la paix et la sécurité dans la région. 2/ Soutenir les processus de facilitation en cours et, si possible, susciter de nouveaux engagements, afin d'améliorer les relations entre les pays de la région, y compris en impliquant plus activement les femmes et les jeunes. 3/ Faire avancer la coopération sécuritaire régionale en privilégiant une approche holistique, avec des dispositifs militaires et non-militaires, dans la lutte contre les groupes armés. 4/ Engager des consultations régionales et internationales sur l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles, en se concentrant sur les obstacles à une exploitation durable et transparente de ces ressources. 5/ Poursuivre les consultations nécessaires à l'organisation du prochain Sommet du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre et à l'organisation de la Conférence sur l'investissement et le commerce dans la région des Grands Lacs. « La région des Grands Lacs fait face aujourd'hui à des défis exacerbés par la pandémie de Covid-19 et la prolongation de l'épidémie d'Ebola », a rappelé M. Xia. « Nous devons donc redoubler nos efforts pour accompagner les peuples de la région, à surmonter cette double crise sanitaire et à consolider les progrès obtenus à ce jour dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre ».